

2.3 Faune

2.3.1 Insectes

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Carte : « Insectes patrimoniaux et protégés »

2.3.1.1 Analyse bibliographique

Les différentes études menées sur le site ou à proximité ont été consultées (ETEN, 2020 ; ETEN, 2021 ; Biotope, 2021). Elles ne font ressortir la présence d'aucune espèce d'insecte protégée ou remarquable.

Étant donné le contexte local, la vallée du Gave de Pau, nous avons axé les prospections pour la recherche des espèces protégées habituelles dans ce secteur :

- Cuivré des marais *Lycaena dispar*,
- Damier de la Succise *Euphydryas aurinia*,
- Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*.

Suite aux premiers passages précoces, en raison de la nature des prairies, présentant un fort recouvrement d'Origan, il est apparu nécessaire d'effectuer un passage ciblé sur la période de vol d'une espèce liée à cette plante :

- L'Azuré du Serpolet *Maculinea arion*.

2.3.1.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

21 espèces d'insectes (14 lépidoptères, 5 orthoptères, 1 odonate et 1 coléoptère) sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée :

- 2 espèces remarquables, dont une est protégée, ont été observées lors des inventaires de terrain :
 - Grand Capricorne *Cerambyx cerdo*,
 - Hespérie de l'Alcée *Carcharodus alceae*.

Les autres espèces mentionnées dans l'analyse bibliographique peuvent être considérées comme absentes de l'aire d'étude rapprochée.

La richesse entomologique est moyenne, probablement en raison du caractère très homogène de l'aire d'étude rapprochée. En effet, les espaces prairiaux sont peu diversifiés, plutôt secs et de qualité moyenne.

2.3.1.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des insectes remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

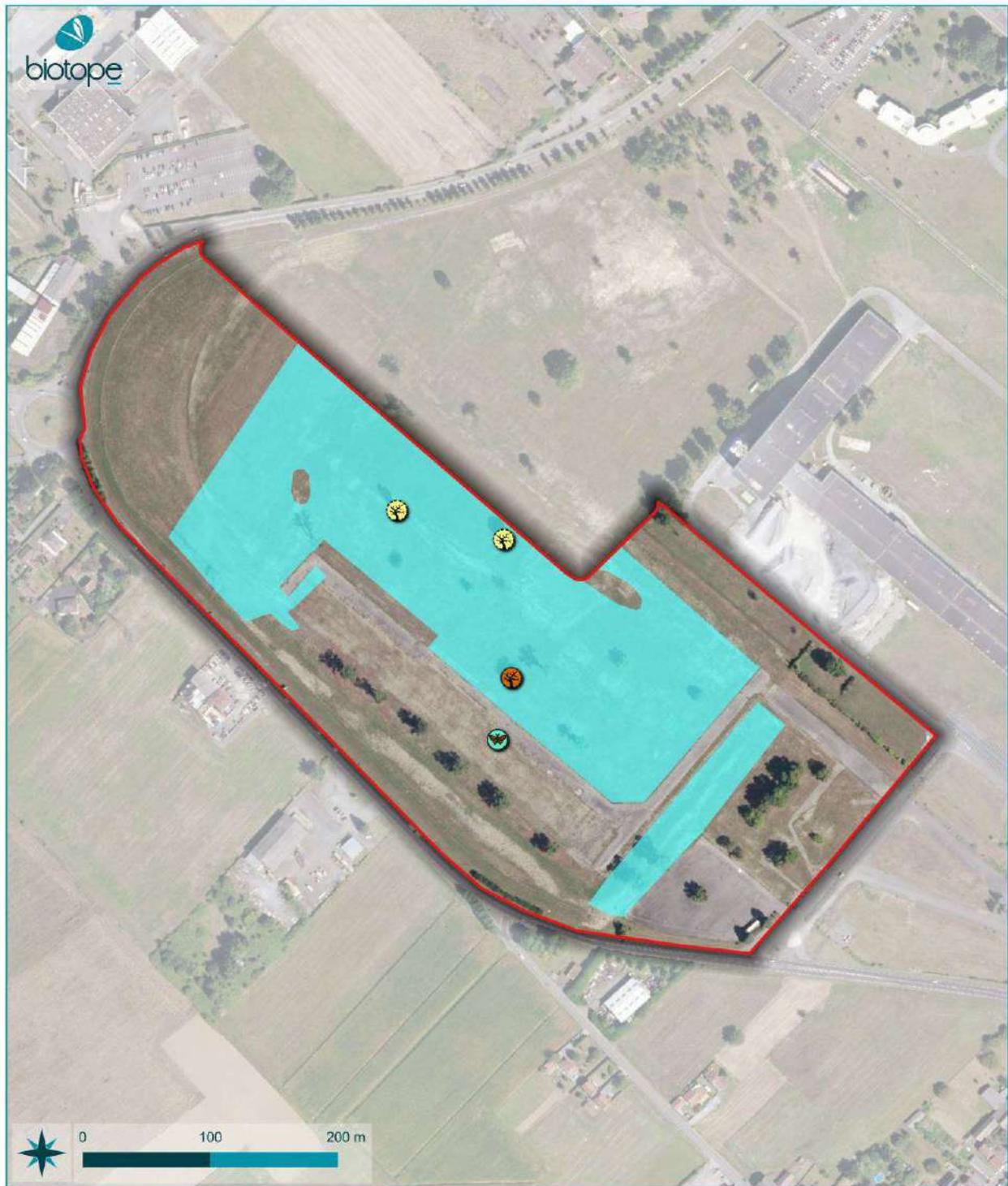
Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Grand Capricome <i>Cerambyx cerdo</i>	An. II-IV	Art. 2	LC	ne	X	ne	Faible	Un chêne sur l'aire d'étude présente des indices de présence de l'espèce, tandis que d'autres chênes du site constituent également des habitats potentiels.	Faible
Hespérie de l'Alcée <i>Carcharodus alceae</i>	-	-	LC	LC	-	ne	Faible	Espèce liée aux prairies et pelouses comportant des Mauves, plante-hôte des chenilles. Peu présente en plaine, elle présente des populations généralement faibles.	Faible

Légende :

- Europe : An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » ; / * = espèce d'intérêt communautaire prioritaire
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 ; protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos. Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 ; protection des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; ne : non évaluée // Orthoptères, Liste rouge nationale et liste rouge par domaine biogéographique (Sardet & Delfaut, 2004) ; P1 : Priorité 1 : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes ; P2 : priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction ; P3 : priorité 3 : espèces menacées, à surveiller ; P4 : priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances ; ? : manque d'informations.
- LRR Aquitaine : Liste rouge régionale des papillons de jour (OAFS, 2019) / Liste rouge régionale des odonates (OAFS, 2019) ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; ne : non évaluée.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des Odonates déterminants en Aquitaine (CSRPN, 2010-2012) / Liste de Coléoptères saproxyliques déterminants d'Aquitaine (CSRPN, 2009).
- Niveau de rareté : rareté estimée à l'échelle régionale : E : exceptionnelnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

2.3.1.4 Bilan concernant les insectes et enjeux associés

21 espèces d'insectes sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée, parmi lesquelles 2 sont remarquables. Les principaux secteurs à enjeux concernent un Chêne portant des indices de présence du Grand Capricorne, d'autres arbres constituant par ailleurs des habitats potentiels. D'autre part, les prairies représentent un habitat de l'Hespérie de l'Alcée, qui est en statut défavorable à l'échelon régional.



© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : ©IGN, Biotope (2020) - Cartographie : Biotope, 2022-06-30T14:08:28.909



Insectes patrimoniaux et protégés

Projet de sites de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (64)

- Aire d'étude
- Insectes protégés**
-  Grand Capricorne (arbre-gîte avéré)
-  Grand Capricorne (arbre-gîte potentiel)
- Insectes remarquables**
-  Hespérie de l'Alcée
- Habitats des Insectes**
- Hespérie de l'Alcée

2.3.2 Mollusques, crustacés et poissons

Groupes non étudiés au regard du contexte du projet, de la localisation du site et de l'absence d'habitats favorables pour les espèces protégées et patrimoniales potentiellement présentes au sein du contexte biogéographique concerné.

2.3.3 Amphibiens

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Carte : « Amphibiens et Reptiles patrimoniaux et protégés »

2.3.3.1 Analyse bibliographique

Cette étude batrachologique s'appuie sur l'ensemble des données issues d'une étude antérieure :

- Étude faune et flore réalisée par Biotope en 2021 ;
- Étude d'impact réalisée par ETEN Environnement en 2020.

Cette consultation fait mention de deux espèces d'amphibiens :

- Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) ;
- Crapaud calamite (*Epidalea calamita*).

2.3.3.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

Au regard des faibles potentialités d'accueil évaluées en 2021, aucun inventaire dédié aux amphibiens n'a été programmé. Toutefois, une donnée récente nous amène à considérer une espèce comme présente sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles (évolution récente), de la bibliographie et de son écologie :

- Crapaud calamite *Epidalea calamita*, connue sur le secteur (source : comm. pers. J. Bonnaud. Avril 2022). Cf. localisation approximative ci-dessous.



La présence du merlon lié à la construction de l'usine Fonroche, constitue par ailleurs des habitats utilisables par l'Alyte accoucheur.

La richesse batrachologique est faible (deux espèces considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée). Cette faible richesse spécifique est d'une part liée à l'absence de l'ensemble des fonctionnalités écologiques nécessaires à l'accomplissement des cycles biologiques des espèces, avec une rareté voire absence de sites de reproduction tels que des mares, des cours d'eau, des dépressions ; des habitats d'estivage et d'hivernage réduits comme des boisements, des landes, etc. et des corridors de déplacement aquatiques et/ou terrestres absents et/ou dégradés ou inexistantes.

2.3.3.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce présente ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des amphibiens remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé	
	Europe	France	LRN	LRN	LRN	Dét. ZNIEFF				Niveau de rareté
Espèces patrimoniales et/ou réglementées										
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	NT		Commune	Moyen	Espèce liée au habitats pionniers, caractéristique des milieux ouverts à végétation rase, alternant avec des sols nus et la présence d'abris superficiels ou de sols meubles. Le crapaud calamite se reproduit généralement dans les mares temporaires. Espèce observée à proximité immédiate de l'aire d'étude. On considère que le Crapaud calamite exploite l'aire d'étude rapprochée à minima en phase terrestre.	Moyen
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC		Commune	Faible	L'espèce privilégie les micro-habitats exposés au soleil. La ponte est déposée à maturité dans des zones humides diverses : mares, flaques, ruisseaux, puits, lavoirs... En journée l'Alyte accoucheur s'abrite dans des éboulis, des terriers, des murs de pierres sèches etc. Espèce observée à proximité immédiate de l'aire d'étude. On considère que l'Alyte accoucheur exploite l'aire d'étude rapprochée à minima en phase terrestre.	Faible

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.
- Art. 4 : espèces inscrites l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus sauvages.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; P : présente (pas encore évaluée).
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (LE MOIGNE C. & JAILLOUX A., 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007).
- Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Barneix M. et Perrodin J. (coord), 2021.).

Amphibien remarquable sur l'aire d'étude rapprochée et habitat favorable



Crapaud calamite



Alyte accoucheur



Dépression potentiellement favorable pour la reproduction du Crapaud calamite

2.3.3.4 Bilan concernant les amphibiens et enjeux associés

Deux espèces d'amphibiens sont considérée comme présentes dans l'aire d'étude rapprochée. Le principal secteur à enjeu concerne le merlon, potentiellement exploité en phase terrestre mais également l'ensemble de l'aire d'étude présentant des sols meubles.

Au regard de cet élément, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré faible pour les amphibiens.

2.3.4 Reptiles

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Carte : « Amphibiens et Reptiles patrimoniaux et protégés »

2.3.4.1 Analyse bibliographique

Cette étude herpétologique s'appuie sur l'ensemble des données issues d'une étude antérieure :

- Étude d'impacts faune et flore réalisée par Biotope en 2021 ;
- Étude d'impact réalisée par ETEN Environnement en 2020.

Cette consultation fait mention de 1 espèce de reptiles :

- Lézard des murailles *Podarcis muralis*.

2.3.4.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

1 espèce de reptiles est présente dans l'aire d'étude rapprochée :

- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) : observée en 2021 sur l'aire d'étude rapprochée (source : Biotope, 2021).

La richesse herpétologique sur l'aire d'étude rapprochée est très faible. Elle est d'une part, liée à l'absence de l'ensemble des fonctionnalités écologiques nécessaires à l'accomplissement des cycles biologiques des espèces et des habitats assez dégradés. D'autre part, la faible superficie étudiée alliée à une faible diversité d'habitats limite la probabilité de contacter un maximum d'espèces. Malgré tout, certains secteurs présentent des habitats jugés favorables aux reptiles.

2.3.4.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce présente ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des reptiles remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC		Très commune	Faible	L'espèce exploite tous les milieux ensoleillés et secs : murs de pierres sèches, rochers, lisières etc. ; ou humides, pourvu qu'il existe quelques supports plus secs. En milieu forestier, il devient localisé aux sentiers dégagés et aux zones de clairières ou de coupes forestières. 6 individus ont été observés sur l'aire d'étude rapprochée en 2021.	Faible

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; P : présente (pas encore évaluée).
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (LE MOIGNE C. & JAILLOUX A., 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (fleurs oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007).
- Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (V3.2 – 2020 – Observatoire FAUNA).

Reptile protégé sur l'aire d'étude rapprochée et habitats associés



Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)



Friche favorable au Lézard des murailles



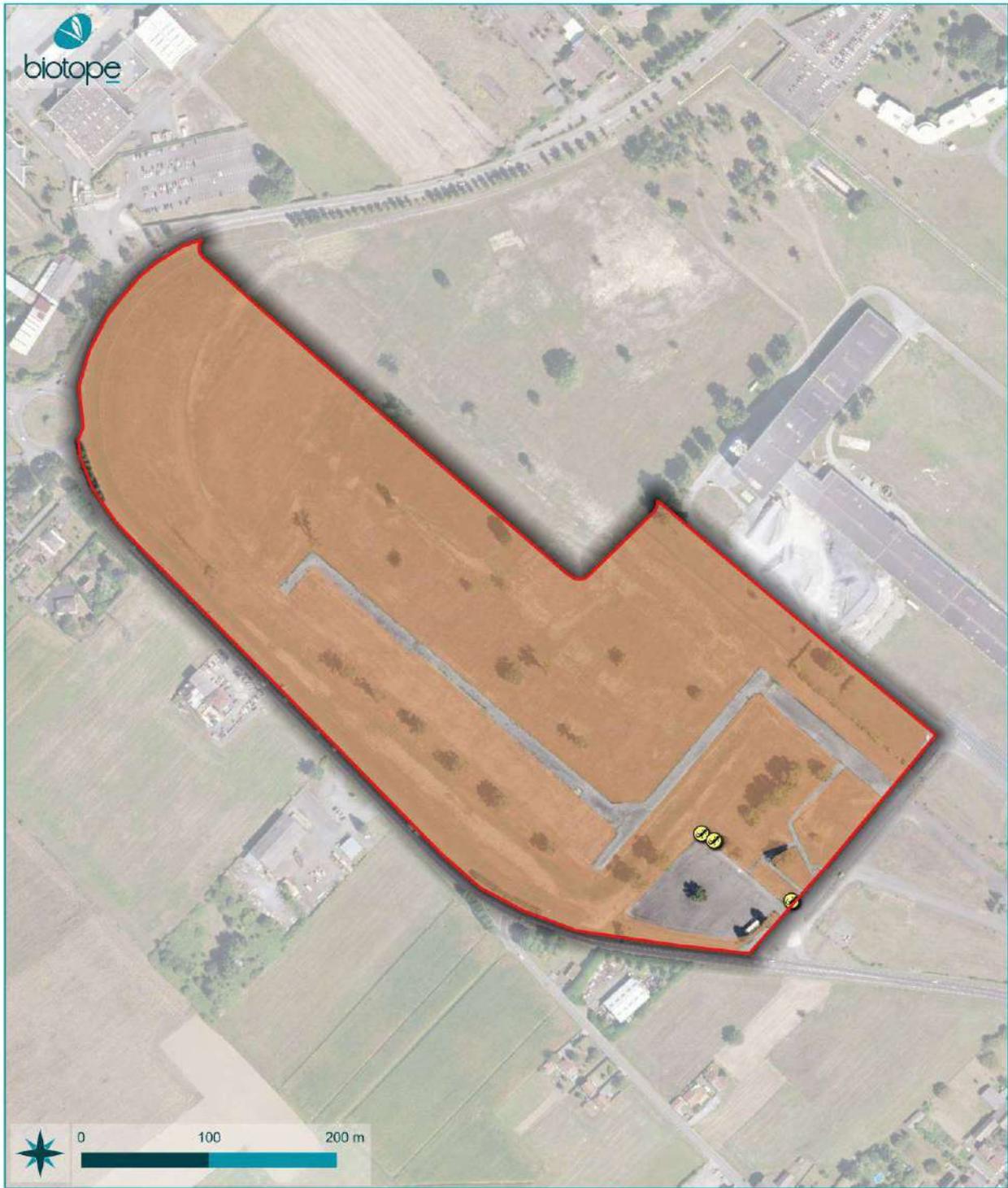
Prairie et alignement d'arbres favorable au Lézard des murailles

2.3.4.4 Bilan concernant les reptiles et enjeux associés

1 espèce de reptiles est présente dans l'aire d'étude rapprochée. Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent :

- l'ensemble des milieux ouverts : les friches, prairies et pelouses, ainsi que les alignements d'arbres, qui constituent l'habitat du Lézard des murailles.
- toutes les composantes paysagères continues qui sont susceptibles de constituer des corridors de déplacements (l'ensemble des écotones, les haies, les alignements d'arbres...).

Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude représente un enjeu globalement et localement faible pour les reptiles.



© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : ©IGN, Biotope (2020) - Cartographie : Biotope, 2023-05-04T16:21:31.629



Reptiles patrimoniaux et protégés

- Aire d'étude
- Reptiles protégés**
- Lézard des murailles
- Habitats des reptiles**
- Habitat du Lézard des murailles

Projet de sites de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (64)

2.3.5 Oiseaux

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Carte : « Oiseaux patrimoniaux et/ou protégés »

2.3.5.1 Analyse bibliographique

Cette étude avifaunistique s'appuie sur l'ensemble des données issues d'une étude antérieure :

- Étude d'impacts faune et flore réalisée par Biotope en 2021 ;
- Étude d'impact réalisée par ETEN Environnement en 2020.

Cette consultation fait mention de 23 espèces d'oiseaux.

2.3.5.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

2.3.5.2.1. En période de reproduction

30 espèces d'oiseaux sont présentes en période de reproduction dans l'aire d'étude rapprochée :

- 18 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain en 2022 :
- 12 espèces non observées lors des inventaires de terrain en 2022 mais observée en 2020 et 2021, considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles et de l'écologie de ces espèces (source : Biotope, 2021 ; ETEN, 2020) :
 - Accenteur mouchet *Prunella modularis*,
 - Buse variable *Buteo buteo*,
 - Élanion blanc *Elanus caeruleus*,
 - Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*,
 - Merle noir *Turdus merula*,
 - Mésange charbonnière *Parus major*,
 - Milan royal *Milvus milvus*,
 - Moineau domestique *Passer domesticus*,
 - Petit gravelot *Charadrius dubius*,
 - Pinson des arbres *Fringilla coelebs*,
 - Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*,
 - Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*.
- 19 espèces nicheuses sur l'aire d'étude rapprochée,
- 11 espèces non nicheuses mais utilisant le site en transit ou en alimentation.

La liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée est présentée en annexe 4.

La richesse avifaunistique est relativement faible. Elle est liée à une faible diversité d'habitat et à un contexte assez urbanisé. De plus, la réalisation d'un seul passage limite la probabilité de contacter un maximum d'espèces.

2.3.5.2.2. En période internuptiale

Aucune étude en période internuptiale n'a été réalisée en 2022. Cependant, les inventaires menés par ETEN en 2020 font état de trois espèces présentes en période internuptiale :

- Grive musicienne *Turdus philomelos*,
- Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*,
- Pipit farlouse *Anthus pratensis*.

Le site présente des habitats favorables pour l'accueil de l'avifaune en halte migratoire ou en hivernage. Les milieux les plus ouverts peuvent également constituer un terrain de chasse pour les rapaces migrateurs ou hivernants.

2.3.5.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des oiseaux remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé	
	Europe		France	LRF	LRN	Det ZNIEFF				Niveau de rareté
	An. I	Art. 3								
Cortège des milieux arborés : 16 espèces										
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	An. I	Art. 3	LC	VU		Assez commune	Fort	En période de reproduction : Le Milan royal nidifie dans des boisements ou sur un arbre isolé. En ex-Aquitaine, la population nicheuse se concentre sur le piémont pyrénéen entre 200 et 700 m d'altitude. Espèce non observée mais considérée comme présente d'après les données bibliographiques. Elle ne niche pas sur l'aire d'étude mais l'exploite pour s'alimenter.	Moyen	
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>		Art. 3	LC	VU		Très commune	Moyen	En période intermuptiale : Le Milan royal est un migrateur partiel. La région accueille l'un des 3 noyaux de la population hivernante nationale. Dans ce contexte, l'ex-Aquitaine porte une responsabilité particulière vis-à-vis de cette espèce. En période de reproduction : Le Verdier d'Europe nidifie dans une grande variété de milieux semi-ouverts présentant des arbres tels que les lisières forestières, les haies arborées, les parcs, les jardins, etc. Au moins 1 couple niche sur l'aire d'étude.	Faible	
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	LC		Très commune	Moyen	En période intermuptiale : Le Verdier d'Europe est sédentaire. En hiver, la population est renforcée par un contingent d'oiseaux en provenance d'Europe du Nord. Durant cette période, le Verdier d'Europe se rassemble en bande et fréquente les mêmes milieux qu'en période de reproduction. En période de reproduction : Le Milan royal nidifie dans des boisements ou sur un arbre isolé. Au moins 1 couple niche sur l'aire d'étude.	Moyen	
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>		Art. 3	LC	VU		Très commune	Moyen	En période intermuptiale : Le Milan noir est un migrateur transsaharien qui hiverne massivement en Afrique tropicale. En période de reproduction : L'espèce exploite une grande diversité d'habitats. Le territoire de nidification doit comporter des arbustes élevés ou des arbres pour	Faible	
									Moyen	

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	FRF	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
							le nid et une strate herbacée dense riche en graines diverses pour l'alimentation tels que les lisières forestières, les haies arborées, les parcs, les jardins, etc. Au moins 1 couple niche sur l'aire d'étude.		
							En période internuptiale : Le Chardonneret élégant est un migrateur partiel. En hiver, il adopte un comportement grégaire et se déplace de quelques dizaines à centaines de kilomètres. Durant cette période, la région accueille des individus provenant des régions du nord de la France et des pays limitrophes.	Faible	
							8 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>), Buse variable (<i>Buteo buteo</i>), Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>), Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>), Pic vert (<i>Picus viridis</i>), Pie bavarde (<i>Pica pica</i>), Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>), Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>).	Faible	
Cortège des milieux semi-ouverts : 7 espèces									
Élanion blanc <i>Elanus caeruleus</i>	An. 1	Art. 3	LC	LC		Assez commune	Fort	En période de reproduction : Dans la région, l'Élanion blanc nidifie généralement dans un arbre haut, en lisière d'un champ cultivé. Un couple nicheur avait été observé en 2021 et 2020 sur l'aire d'étude rapprochée. Le site reste donc favorable pour la reproduction de l'espèce, même en l'absence de nidification en 2022.	Fort
								En période internuptiale : L'Élanion blanc est sédentaire. En hiver, il fréquente les mêmes habitats qu'en période de reproduction.	Moyen
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>						Très commune	Moyen	En période de reproduction : Le Bruant proyer fréquente préférentiellement les vastes zones ouvertes de cultures et de prairies pâturées, les steppes et les coteaux herbeux. Les premiers cantonnements peuvent être observés dès la fin du mois de mars et les pontes s'étalent de mi-mai à début juillet. Les premiers envols sont constatés mi-juin et une deuxième ponte est possible. Au moins 2 couples nichent sur l'aire d'étude rapprochée.	Moyen
	Art. 3		LC	LC					

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRF	LRN	Dét. ZNI/FF			
							En période intermuptiale : Dans la région, le Bruant proyer est un hivernant peu commun. Les densités sont plus faibles qu'en période de reproduction. Les individus se rassemblent en petits groupes localisés et se déplacent à la faveur de la disponibilité des ressources alimentaires.	Faible
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>		Art. 3	LC	NT		Moyen	En période de reproduction : Le Faucon crécerelle nidifie généralement dans un arbre, en lisière d'un champ cultivé et s'accommode également des bâtiments.	Faible
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>		Art. 3	LC	NT		Faible	En période intermuptiale : L'espèce est hivernante en Nouvelle-Aquitaine. Durant cette période, elle exploite les mêmes habitats qu'en période de reproduction. Un individu en chasse avait été observé en 2021 sur l'aire d'étude rapprochée.	Faible
							En période de reproduction : Le Tarier pâtre niche au sol dans les landes, les prairies et les friches disposants de poste de chasse situés plus haut tels que des arbustes ou des clôtures. Au moins 1 couple niche sur l'aire d'étude rapprochée.	Faible
							En période intermuptiale : En France, le Tarier pâtre est considéré comme un migrateur partiel ou sédentaire.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux semi-ouverts (3 espèces) : Bruant zizi (<i>Emberiza cirius</i>), Hypolais polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>), Merle noir (<i>Turdus merula</i>).						Faible	2 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Bruant zizi (<i>Emberiza cirius</i>), Hypolais polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>), tous deux nicheuses sur site.	Faible
Cortège des milieux ouverts : 4 espèces								
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>		Art. 3	LC	VU		Moyen	En période de reproduction : La Cisticole des joncs niche à proximité du sol dans les milieux ouverts tels que les friches et les prairies. Au moins un couple niche sur l'aire d'étude.	Moyen
							En période intermuptiale : L'espèce hiverne dans même habitats que ceux exploités en période de reproduction.	Faible
Autre espèce du cortège des milieux ouverts (3 espèces) : Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>), Pinson du Nord (<i>Fringilla montifringilla</i>), Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>).						Faible	3 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection :	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRF	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Autres espèces n'utilisant pas l'aire d'étude rapprochée									
Une autre espèce d'oiseaux observée sur le terrain traversent mais n'utilisent pas l'aire d'étude rapprochée : Héron garde-bœufs (<i>Bubulcus ibis</i>).									

Légende :

- An. 1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 20 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 ; protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRE: Bird Life International (2021) European Red List of Birds, Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en Ex-Aquitaine. Liste des espèces d'oiseaux à statut reproducteur et des oiseaux hivernants proposées comme « déterminantes » en région Aquitaine (CSRPN du 7 Juin 2006) ; D-cond : déterminante de ZNIEFF sous condition ; D-cort : déterminante de ZNIEFF en cortège.
- Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (v3.2 – 2020 – Observatoire FAUNA).

Oiseaux remarquables (enjeu moyen à minima) sur l'aire d'étude rapprochée



Milan royal



Verdier d'Europe



Milan noir



Élanion blanc



Bruant proyer



Cisticole des joncs



Habitat favorable aux cortèges des milieux ouverts et semi-ouverts



Habitats des oiseaux remarquables

Habitat favorable aux cortèges des milieux ouverts et semi-ouverts



Habitat favorable au cortège des milieux arborés

2.3.5.4 Bilan concernant les oiseaux et enjeux associés

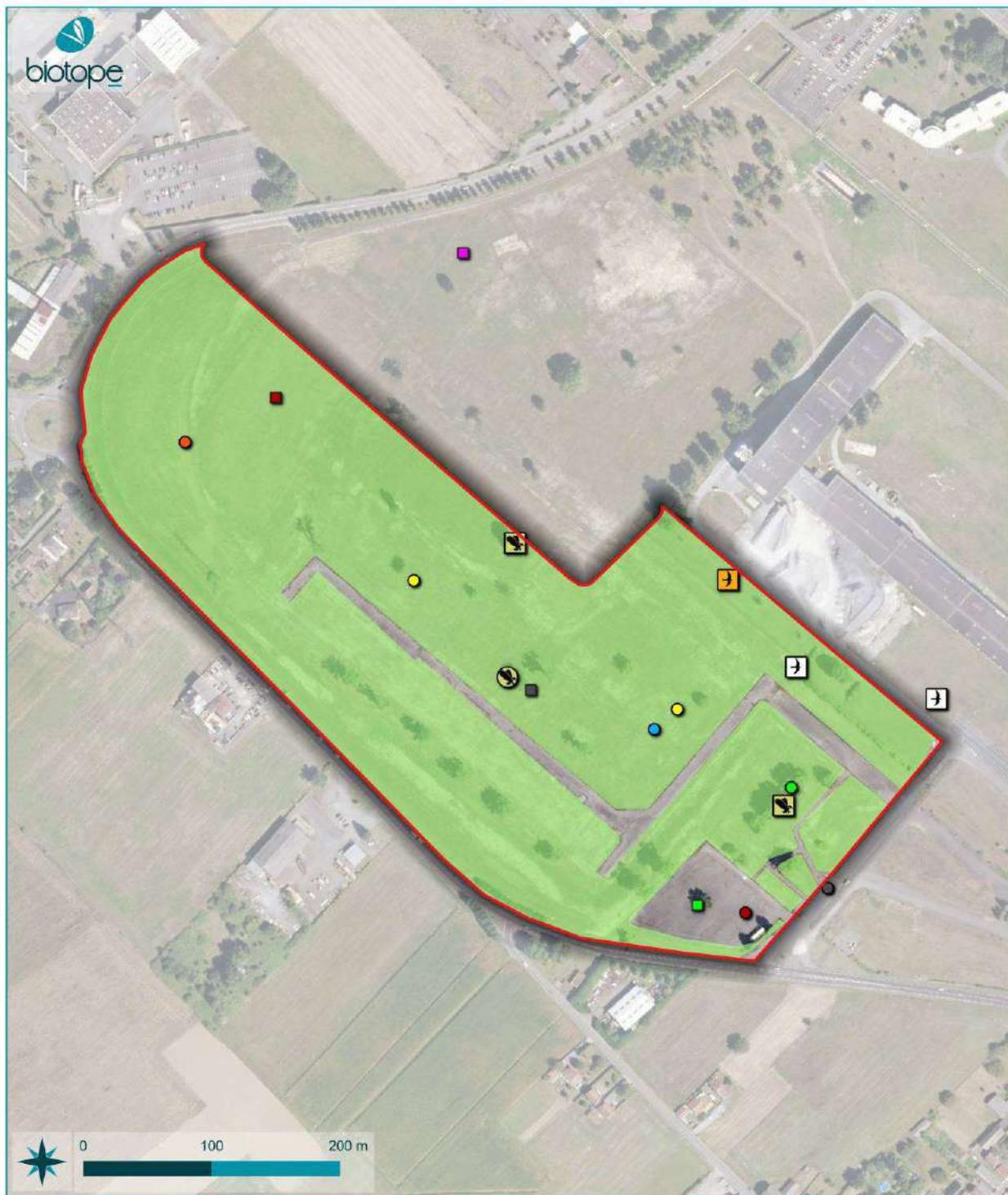
33 espèces d'oiseaux (19 espèces nicheuses, 11 espèces non nicheuses mais présentes ponctuellement en période de reproduction) sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée, parmi lesquelles 11 patrimoniales. Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent :

- les milieux ouverts et semi-ouverts : les prairies, friches et pelouses, où nichent le Bruant proyer, la Cisticole des joncs et le Tarier pâtre. Ces habitats constituent également les habitats d'alimentation des rapaces, notamment le Milan royal et le Faucon crécerelle, ainsi celui des espèces hivernantes ou en halte migratoire : le Pinson du Nord, le Pipit farlouse et la Grive musicienne.

- les arbres isolés, où nichent l'Élanion blanc et le Milan noir, ainsi que le Verdier d'Europe et le Chardonneret élégant.

Il faut également retenir la présence de 27 espèces protégées, dont 2 à enjeu spécifique fort et 8 à enjeu spécifique moyen.

Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré globalement fort pour les oiseaux avec 14 espèces nicheuses et protégées (sur l'aire d'étude rapprochée).



© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : ©IGN, Biotope (2020) - Cartographie : Biotope, 2022-06-28 11:07:46.507



Oiseaux patrimoniaux et protégés

Projet de sites de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (64)

<ul style="list-style-type: none"> Aire d'étude Oiseaux (2021) Bruant proyer Chardonneret élégant Cisticole des jons Élanion blanc Faucon crécerelle Hirondelle rustique 	<ul style="list-style-type: none"> Martinet noir Milan noir Milan royal Tarier pâte Verdier d'Europe <p>Oiseaux (2022)</p> <ul style="list-style-type: none"> Bruant proyer Cisticole des jons 	<ul style="list-style-type: none"> Hirondelle rustique Martinet noir Milan noir Tarier pâte Verdier d'Europe <p>Habitats des Oiseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Cortège des milieux semi-couverts et agricoles
--	---	---

2.3.6 Mammifères (hors chiroptères)

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Carte : « Mammifères (hors chiroptères) patrimoniaux et/ou protégés »

2.3.6.1 Analyse bibliographique

Cette étude mammalogique s'appuie sur l'ensemble des données issues d'une études antérieure :

- Étude d'impact faune et flore réalisée par Biotope en 2021.
- Étude d'impact réalisée par ETEN Environnement en 2020.

Cette consultation fait mention de 4 espèces de mammifères :

- Blaireau européen *Meles meles*,
- Chevreuil européen *Capreolus capreolus*,
- Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*,
- Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*,
- Renard roux *Vulpes vulpes*.

2.3.6.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

5 espèces de mammifères sont connues dans l'aire d'étude rapprochée :

- 2 espèces observées lors des prospections :
 - Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*,
 - Renard roux *Vulpes vulpes*.
- 3 espèces non observées lors des inventaires de terrain en 2022 mais observée en 2021 et considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles et de l'écologie de ces espèces (source : Biotope, 2021) :
 - Blaireau européen *Meles meles*,
 - Chevreuil européen *Capreolus capreolus*,
 - Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*.

La richesse mammalogique de l'aire d'étude rapprochée apparaît très faible. Elle résulte de la position de l'aire d'étude rapprochée dans un contexte assez urbanisé et de l'absence d'habitats forestiers, de corridors écologiques en bon état de conservation (haies) et de point d'eau douce favorable à la reproduction des mammifères.

2.3.6.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques.

Statuts et enjeux écologiques des mammifères remarquables (hors chiroptères) présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>		Art. 2	LC	LC		Très commune	Faible	Espèce caractéristique d'une mosaïque de milieux semi-ouverts dont les densités semblent plus importantes en milieu urbain. Espèce non observée mais présente d'après les données bibliographiques.	Faible

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFERPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (OAFS (coord), 2020) ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NAb : non applicable.
- DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007).
- Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (v3.2 – 2020 – Observatoire FAUNA).

Mammifère protégé sur l'aire d'étude rapprochée et habitats associés



Hérisson d'Europe

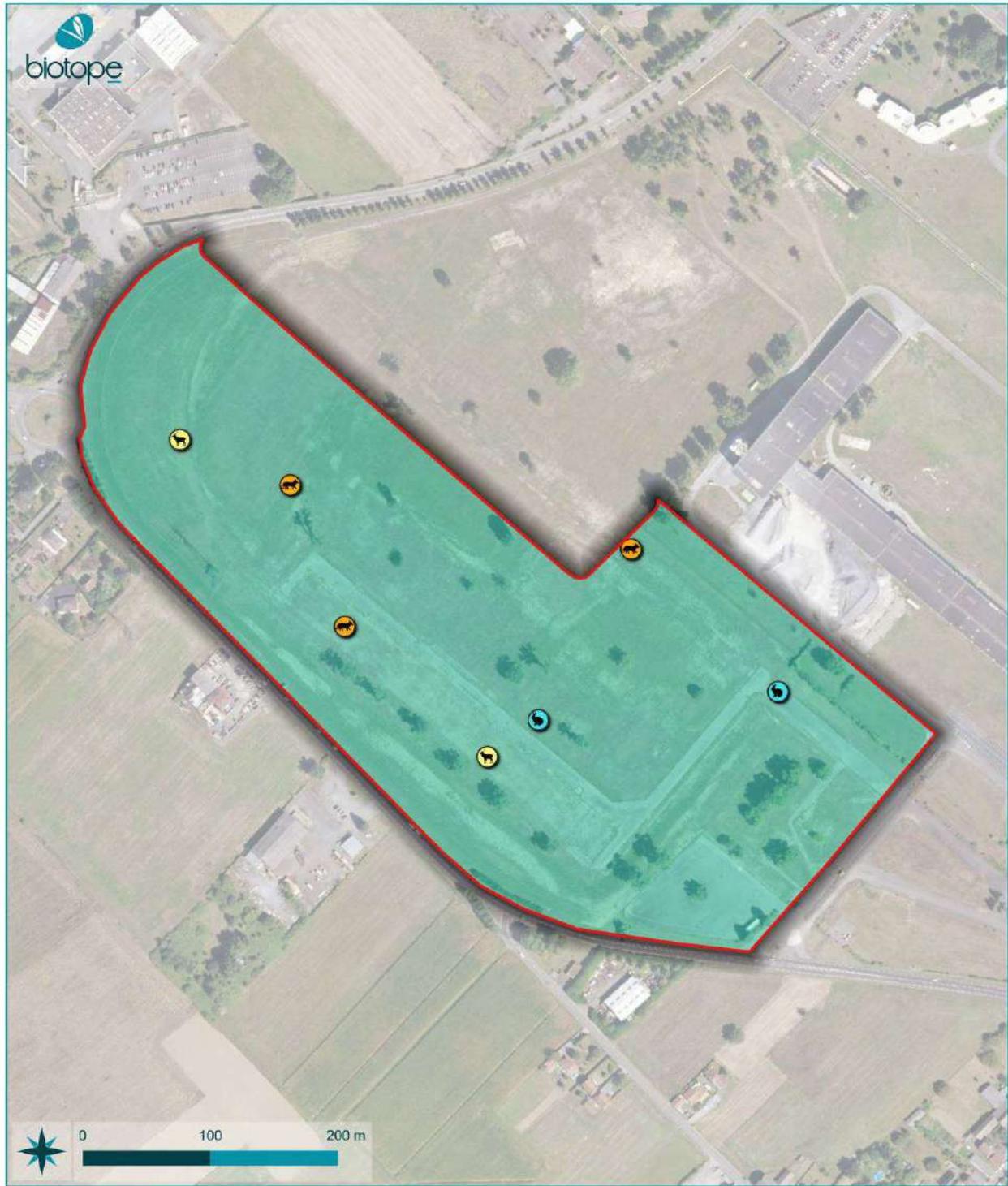


Habitat favorable pour le Hérisson d'Europe

2.3.6.4 Bilan concernant les mammifères et enjeux associés

4 espèces de mammifères sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée, parmi lesquelles 1 remarquable et protégée. Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent l'ensembles des milieux ouverts et semi-ouverts (prairies, pelouses, friches) favorables pour le Hérisson d'Europe ainsi que les autres espèces de mammifères.

Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré comme faible pour les mammifères.



© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : ©IGN, BiOrto (2020) - Cartographie : Biotope, 2022-06-28T17:06:41.629

Elyse 

Mammifères patrimoniaux et protégés

Projet de sites de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (64)

-  Aire d'étude
- Observations de Mammifères**
-  Chevreuil européen
-  Lièvre d'Europe
-  Renard roux
- Habitats des Mammifères protégés**
-  Hérisson d'Europe

2.3.7 Chiroptères

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Annexe XX : « Niveaux d'activité mesurée des chiroptères sur l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Carte : « Chiroptères patrimoniaux et/ou protégés »

2.3.7.1 Analyse bibliographique

Les différentes études menées sur le site ou à proximité (ETEN, 2021) ont permis de mettre en évidence un cortège d'espèces diverses :

- Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*,
- Sérotine commune *Eptesicus serotinus*,
- Murin d'Alcathoé *Myotis alcathoe*,
- Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*,
- Murin à moustaches *Myotis mystacinus*,
- Grande noctule *Nyctalus lasiopterus*,
- Noctule commune *Nyctalus noctula*,
- Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*,
- Oreillard gris *Plecotus austriacus*,
- Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*,
- Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*,

2.3.7.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

Eu égard au contexte très ouvert de l'aire d'étude et au faible nombre d'arbres présents, une soirée de détection couplée en passif / actif a paru suffisante pour saisir les enjeux locaux.

4 espèces de chiroptères ont été contactées lors des inventaires de terrain :

- Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*,
- Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*,
- Sérotine commune *Eptesicus serotinus*,
- Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*.

Nombre de contacts par type de détection :

Espèce	Transect (actif)	SMbat (passif)
Pipistrelle commune	5	5
Pipistrelle de Kuhl	68	16
Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	93	5
Sérotine commune	1	2
Noctule de Leisler	2	0

La richesse chiroptérologique est plutôt faible. Ceci est dû au caractère ouvert de l'aire d'étude, qui ne favorise pas les espèces de lisière et forestières. Les espèces contactées s'accoutument bien des milieux ouverts, notamment la Pipistrelle de Kuhl qui est abondante en chasse sur l'aire d'étude rapprochée.

2.3.7.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des chiroptères remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires				Statuts patrimoniaux			Enjeu spécifique	Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRP	LRN	LRP	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées										
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	CC	Faible	Espèce la plus abondante de l'aire d'étude, elle chasse activement sur les milieux ouverts. Les premiers contacts étant relativement tardifs après le coucher du soleil, on peut supposer qu'il n'existe pas de gîte sur l'aire d'étude.	Moyen
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	LC	-	CC	Moyen	Cette espèce est adaptée à tous types de milieux, y compris urbains. L'aire d'étude manque de structure arborée pour cette espèce. Elle n'est présente qu'en transit.	Faible
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	DZ		CC	Moyen	Espèce plutôt ubiquiste et urbaine, elle apprécie les milieux ouverts pour chasser. Elle n'est présente qu'en transit.	Faible
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	DZ		C	Moyen	Cette espèce plutôt forestière est assez commune localement. Elle n'est présente qu'en transit sur l'aire d'étude.	Faible

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données déficientes ; ne : non évaluée
- LRR : Liste rouge régionale des Chiroptères d'Aquitaine (OAFS, 2019) ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données déficientes ; ne : non évaluée.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces de vertébrés déterminants en Aquitaine (CSRPN, 2009).
- Niveau de rareté : rareté estimée à l'échelle régionale : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



Pipistrelle commune

Chiroptères remarquables sur l'aire d'étude rapprochée



Prairie de fauche, habitat de chasse de la Pipistrelle de Kuhl



Arbre à cavité,
gîte potentiel d'espèce arboricole



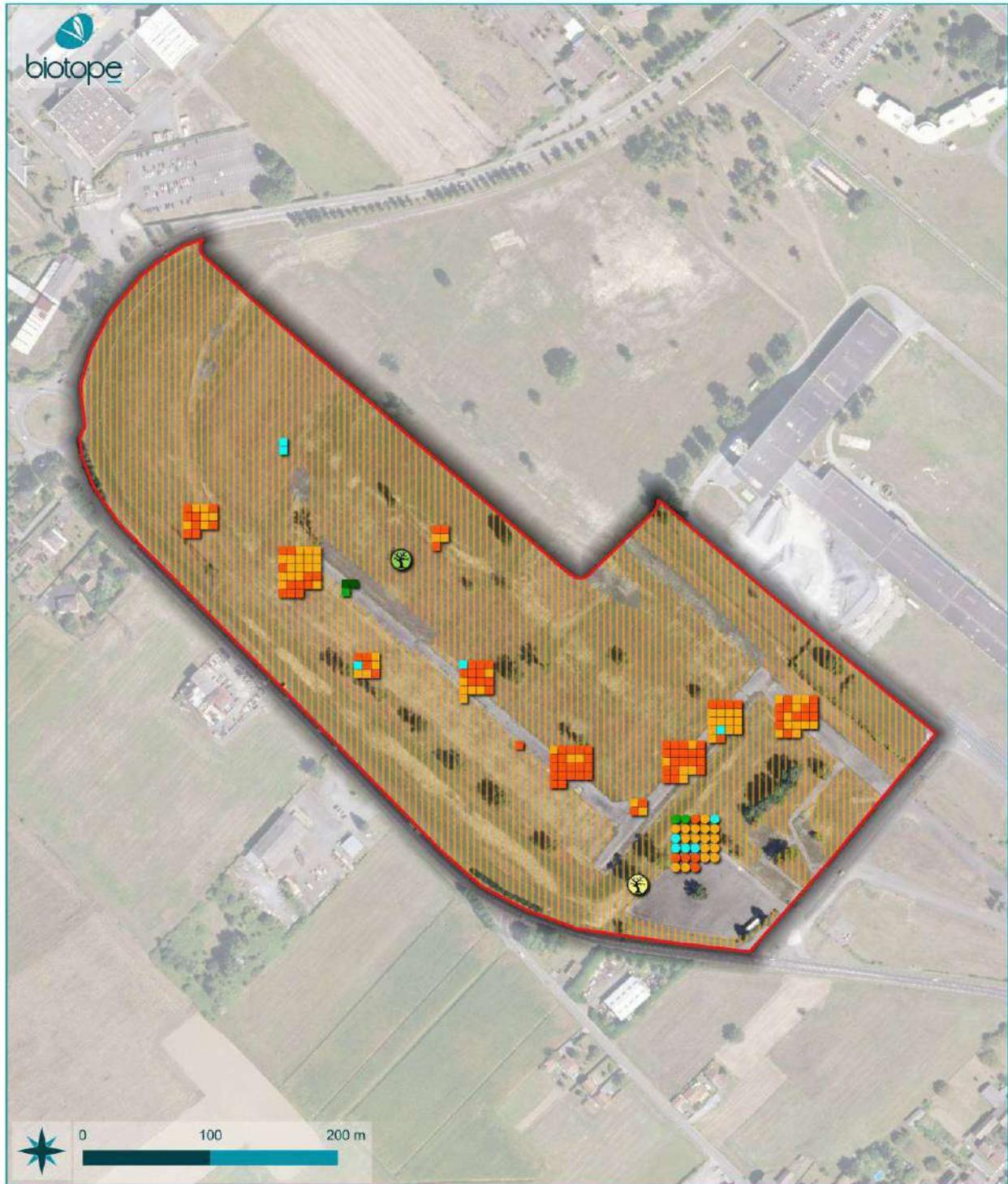
Sérotine commune



Prairie de fauche, habitat de chasse de la Pipistrelle de Kuhl

2.3.7.4 Bilan concernant les chiroptères et enjeux associés

4 espèces de chiroptères sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée, ce qui représente une diversité plutôt faible pour la région concernée. Ceci peut s'expliquer par le caractère très ouvert de l'aire d'étude, essentiellement dominée par des prairies et quelques arbres isolés ; le manque de structure paysagère (haies, bosquets, boisements...) ne permet pas aux espèces bocagères ou forestières de trouver des habitats favorables sur l'aire d'étude.



© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : ©IGN, Biotope (2020) - Cartographie : Biotope, 2022-10-26T16:22:49.659

Chiroptères

Projet de sites de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (64)

<p> Aire d'étude</p> <p>Espèces contactées</p> <p>Détection active (contacts)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Pipistrelle Kuhl/Nath (93) ■ Pipistrelle de Kuhl (68) ■ Pipistrelle commune (5) ■ Noctule de Leisler (2) ■ Sérotine commune (1) 	<p>Détection passive (contacts)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pipistrelle Kuhl/Nath (5) ● Pipistrelle de Kuhl (16) ● Pipistrelle commune (5) ● Sérotine commune (2) <p>Habitats des Chiroptères</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipistrelle de Kuhl (chasse) 	<p>Gîtes potentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Gîte potentiel (enjeu moyen) ⊗ Gîte potentiel (enjeu faible)
--	--	---

2.4 Continuités et fonctionnalités écologiques

L'analyse des continuités et fonctionnalités écologiques a pour objectif de détecter les entités écologiques importantes à l'échelle régionale et locale.

Celle-ci se base sur les différents documents cadres existants à l'échelle de l'aire d'étude élargie : la Trame Verte et Bleue Régionale du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), issue du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) des anciennes régions administratives, ainsi que les Trames Vertes et Bleues locales telles que préfigurées dans les documents de planification territoriale et d'urbanisme en vigueur sur le territoire : Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et Plans Locaux d'Urbanismes Intercommunaux (PLUI).

L'ensemble des composantes identifiées par ces documents cadres revêt une dimension réglementaire et doit être considéré dans le cadre des projets d'aménagement afin d'analyser leur compatibilité avec le projet.

2.4.1 Position de l'aire d'étude éloignée dans le fonctionnement écologique régional

Cf Carte : « Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) »

L'aire d'étude éloignée intercepte sept réservoirs de biodiversité (milieux boisés, milieux ouverts, milieux humides et milieux aquatiques).

Le tableau suivant fournit une analyse synthétique de la position du projet par rapport aux continuités écologiques d'importance régionale à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.

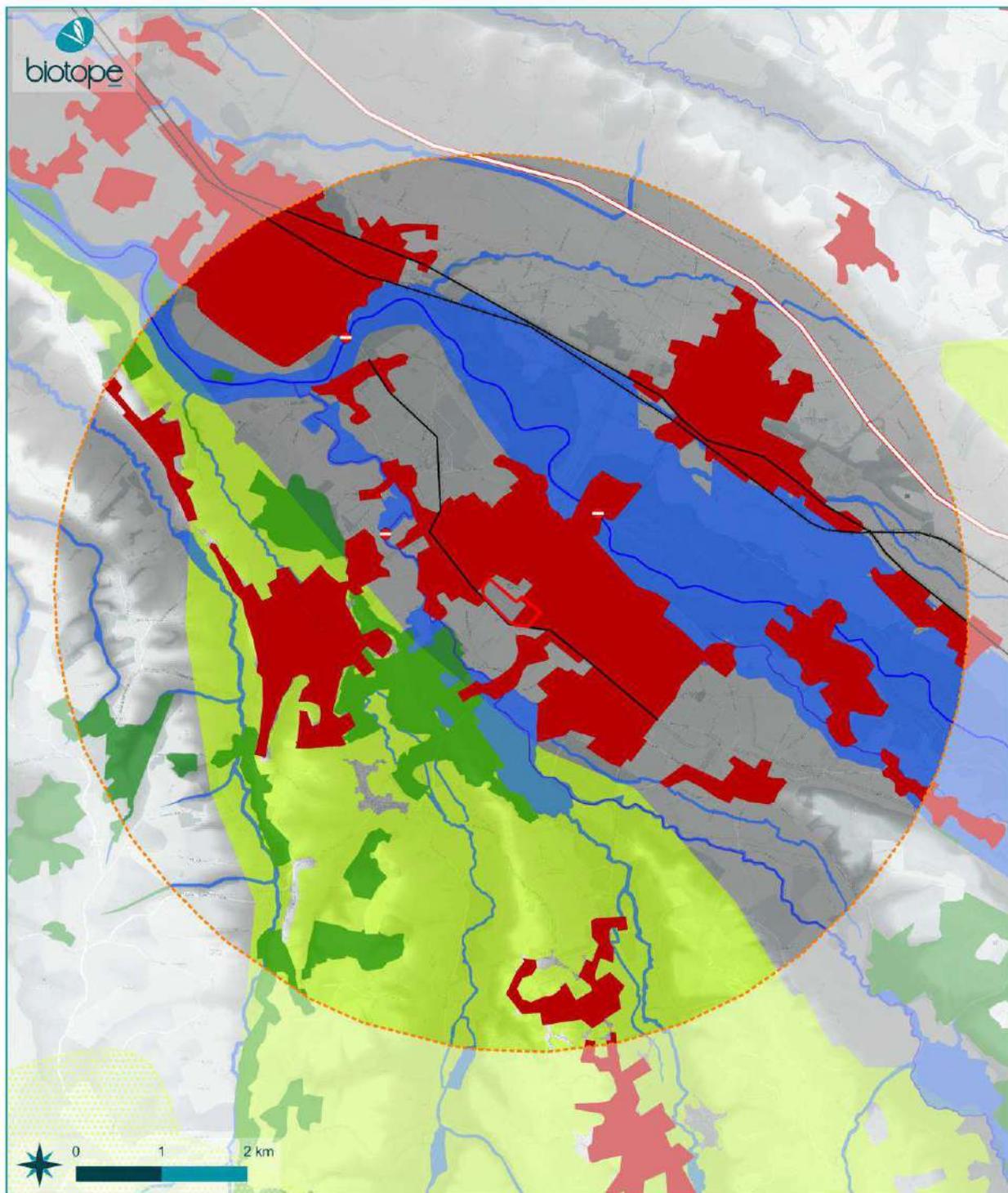
Position de l'aire d'étude éloignée par rapport aux continuités écologiques d'importance régionale

Sous-trame concernée		Composante du réseau écologique régional	Position au sein de l'aire d'étude éloignée
Réservoirs de biodiversité			
Sous-trame des milieux boisés	Boisements de feuillus et forêts mixtes	Boisements des Gaves	Sud et ouest
Sous-trame des milieux ouverts	Milieux thermophiles	Secteur du Jurançonnais	Sud-ouest
	Systèmes bocagers	Bocage du Jurançonnais	Sud-est
Sous-trame des milieux humides		Gave de Pau et saligues, barrage d'Artix et vallon du Clamonde.	Traverse l'ensemble de l'aire d'étude éloignée en lien avec les cours d'eau permanents et temporaires
Sous-trame des milieux aquatiques	Gave de Pau		Traverse de l'est au nord-ouest l'aire d'étude éloignée
	La Juscle		Affluent du Gave de Pau, traversant l'est de l'aire d'étude éloignée
	La Baïse		Affluent du Gave de Pau, traversant du sud-est au nord-ouest l'aire d'étude éloignée

L'aire d'étude éloignée s'inscrit dans un contexte majoritairement anthropisé, marqué par des plateformes industrielles, des villages et des routes constituant des éléments fragmentant.

Cependant, situé dans le lit majeur du Gave de Pau, de nombreux réservoirs de biodiversité subsistent et entourent l'aire d'étude rapprochée. Cela concerne notamment le réservoir des milieux humides Gave de Pau et saligues, barrage d'Artix et vallon du Clamonde, le secteur du Jurançonnais (réservoir des milieux thermophiles), et le réservoir des milieux boisés (Boisements des Gaves). A noter qu'aucun réservoir de biodiversité ne traverse l'aire d'étude rapprochée qui est entourée par du tissu urbain et une route (éléments fragmentant).

© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : SRCE Aquitaine ©IGN PlanV2 / BDOInfo ©CARMEN / OpenStreetMap / OpenTopoMap - Cartographie : Biotope, 2022-10-21T11:15:51.398



Elyse

Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Projet de sites de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (64)

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée
- Réservoirs de biodiversité**
- Boisé
- Humide
- Ouvert
- Corridors**
- Ouvert

- Éléments fragmentants**
- Obstacles ponctuels (ROE)
- Autoroutes
- Routes départementales
- Voies ferrées
- Tissu urbain
- Cours d'eau**
- Réseau principal
- Réseau secondaire

2.4.2 Fonctionnalités écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Cf. Carte : « Trame verte et bleue et fonctionnalités écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée »

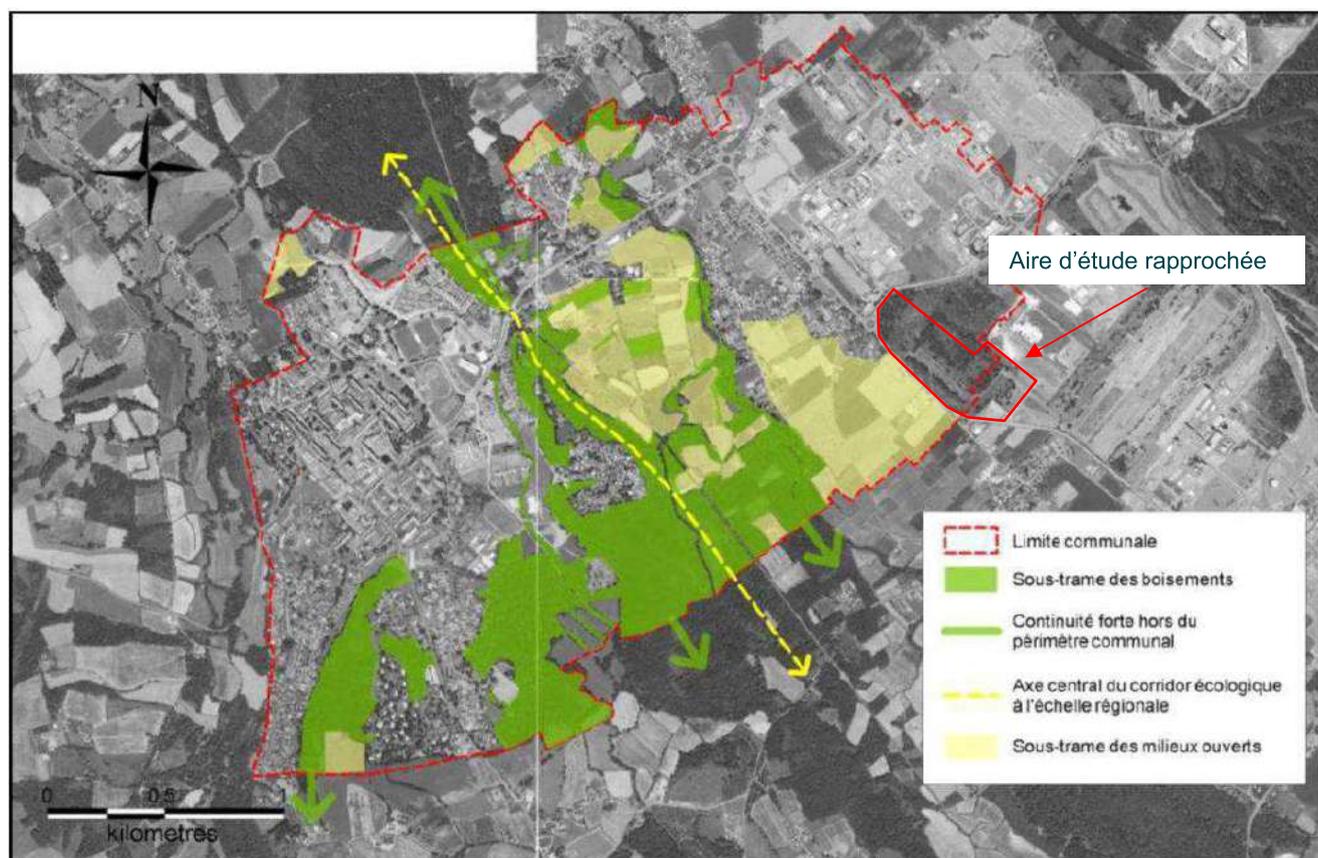
Le tableau suivant synthétise les continuités écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, sur la base des éléments mis en évidence dans l'état initial. Il met en évidence les principaux corridors ou réservoirs de biodiversité, en s'affranchissant des niveaux d'enjeux liés aux espèces.

Principaux milieux et éléments du paysage de l'aire d'étude rapprochée et rôle dans le fonctionnement écologique local

Milieux et éléments du paysage de l'aire d'étude rapprochée	Fonctionnalité à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée
Milieux ouverts : prairies, friches prairiales, pelouses	Les milieux ouverts de l'aire d'étude sont principalement présentés par une prairie mésophile eutrophe de fauche et une friche prairiale, et en surface moins importante par de la pelouse acidophile à Lotier grêle ou Lotier hispide plus ou moins rudéralisée (dont l'enjeu écologique est le plus élevé parmi l'ensemble des habitats représentés). Ces milieux ouverts sont favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment l'Elanion blanc. Il s'agit également de zones propices aux Crapaud calamites.

Les habitats ouverts présents au sein de l'aire d'étude constituent des zones de refuge, d'alimentation et de transit pour certaines espèces. Les arbres isolés permettent la nidifications d'espèces d'oiseaux inféodés aux milieux boisés tel que le Verdier d'Europe ainsi que le Milan noir. L'Elanion blanc y trouve également refuge.

Ce corridor reste cependant fragilisé et dégradé en raison de sa situation (situé au cœur d'un ancien site industriel), accolé à une route et présentant de nombreuses espèces exotiques envahissantes (15 espèces recensées en densité importante).



Trame verte sur le territoire mourois (CCL - Cartographie : GEOCIAM)



© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : SRCE Aquitaine @IGN Plan v2 / B@C@r@t@e © CARMEN / OpenStreetMap / OpenTopoMap / Cartographie - Biotope, 2022-11-03T16:38:25.024



Trame verte et bleue et fonctionnalités écologique à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Projet de sites de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (64)

- Aire d'étude rapprochée
- Eléments de fonctionnalité pour la biodiversité**
- Matrice milieu ouvert
- Matrice milieu boisé
- Corridor milieu ouvert



2.5 Synthèse des enjeux écologiques au sein de l'aire d'étude rapprochée

Cf. Carte : « Enjeux faune flore »

Afin de mettre en évidence les principaux groupes à enjeu écologique au sein de l'aire d'étude rapprochée, un tableau de synthèse a été établi (voir tableau ci-après).

Il est important de préciser que cette évaluation est relative à l'aire d'étude rapprochée et non à l'emprise du projet.

Les différentes données collectées dans le cadre de cette étude ont permis d'appréhender l'intérêt des milieux de l'aire d'étude rapprochée.

Une hiérarchisation en sept niveaux d'enjeu écologique a été établie : enjeu nul à majeur.

Une carte de localisation et de synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée est présentée ci-après.

Pour une connaissance approfondie de ces enjeux écologiques, il convient de se référer aux chapitres présentés précédemment relatifs aux différentes thématiques faune-flore.

Synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Enjeu	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	
	Groupes et/ou espèces liés	Localisation/Description
Fort	Élanion blanc	Milieux semi-ouverts et arbres isolés : Élanion blanc (période de reproduction)
Moyen	Pelouse acidophile à Lotier grêle ou Lotier hispide plus ou moins rudéralisée	Pelouse acidophile paucispécifique à espèces annuelles, caractérisée par le Lotier hispide (<i>Lotus hispidus</i>), associé à la Vulpie faux-brome (<i>Vulpia bromoides</i>) répartie en différents patchs dans l'aire d'étude rapprochée.
	Lotier hispide	Espèce très présente dans les pelouses acides le long de la voie d'accès centrale, mais aussi dans la prairie mésophile de fauche au Nord-Ouest du site. 194 patchs d'au moins 2000 pieds.
	Trèfle strié	1 pied dans la friche prairiale.
	Mâche dentée	1 station de 30 pieds dans la friche prairiale.
	Crapaud calamite	Espèce exploitant l'aire d'étude en phase terrestre.
	Oiseaux	Arbres isolés : Milan royal, Verdier d'Europe, Milan noir (période de reproduction) Milieux semi-ouverts : Bruant proyer (période de reproduction), Élanion blanc (période internuptiale) Milieux ouverts : Cisticole des joncs (période de reproduction)
	Pipistrelle de Kuhl	Espèce la plus abondante de l'aire d'étude, elle chasse activement sur les milieux ouverts.
Faible	Habitats naturels	L'aire d'étude constitue un enjeu écologique considéré comme globalement faible. Les habitats étant dégradés (ancien site industriel), ils n'offrent pas la possibilité à un grand nombre d'espèces floristiques de s'installer. Le cortège végétal y est ainsi appauvri.
	Lotier grêle	Espèce surtout présente dans la riche prairiale à l'Est de l'aire d'étude. 57 patchs de près de 325 pieds.
	Silène de France	Espèce disséminée dans la friche prairiale. Population de 11 patchs et 120 pieds
	Grand Capricorne	Un chêne sur l'aire d'étude présente des indices de présence de l'espèce, tandis que d'autres chênes du site constituent également des habitats potentiels.
	Alyte accoucheur	Espèce exploitant l'aire d'étude en phase terrestre.
	Hespérie de l'Alcée	Espèce présente au niveau de la friche prairiale de l'aire d'étude rapprochée.
	Lézard des murailles	Espèce pouvant exploiter tous les milieux ensoleillés et secs ou humides présentant des supports secs, présents dans l'aire d'étude (lisières, friche prairiale, etc.).
	Oiseaux	Arbres isolés : Verdier d'Europe, Chardonneret élégant Milieux semi-ouverts : Bruant proyer (période internuptiale), Faucon crécerelle, Tarier pâtre Milieux ouverts : Cisticole des joncs (période internuptiale)
	Hérisson d'Europe	Espèce non observée mais présente d'après les données bibliographiques.
	Pipistrelle commune Sérotine commune Noctule de Leisler	Ces espèces ne sont présentes qu'en transit.



© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : ©IGN, Biotope (2020) - Cartographie : Biotope, 2022-11-03T18:40:07.900



Enjeux faune flore

Projet de sites de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (64)

Aire d'étude

Niveaux d'enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

Arbre à enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

Flore patrimoniale et / ou protégée

- Moyen (Lotier hispide, Trèfle strié, Mâche dentée)
- Faible (Lotier grêle, Silène de France)